



## SECURITE SURVEILLANCE GARDIENNAGE

Société S.A.R.L PHENIX France VIGILANCE

Siret :835 374 539 00012 – Code APE 8010Z

109 Avenue de Lespinet - 31400 TOULOUSE

Tél : 05 82 95 26 53

Email : [contact@phenix-france-vigilance.fr](mailto:contact@phenix-france-vigilance.fr)

Autorisation d'exercer n° AUT-031-2117-03-22-20180644230

Article L 612-14 du code de le sécurité intérieure modifié par Loi n°2014-742 du 1er juillet 2014 - art. 7 :

"L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient"

Phenix France Vigilance S.A.R.L capital de 1 000, 00 e - RCS n° 835374539 de TOULOUSE - SIRET 83537453900012 - code APE 8010Z

Identifiant T.V.A : FR 07 835374539



# SOMMAIRE

I.	PRESENTATION DE LA SOCIETE PHENIX.FRANCE. VIGILANCE .....	3
II.	LES PRINCIPALES MISSIONS DE PHENIX.FRANCE. VIGILANCE .....	4
	a. Gardiennage et surveillance .....	4
	b. Événementiel .....	5
III.	MOYENS MATERIELS .....	6
	a. Tenue .....	6
	b. Système de pointeur de ronde électronique .....	7
	c. Moyens de communication .....	7
	e. Détecteur de métaux .....	8
	f. Véhicule d'intervention .....	8
IV.	MOYENS HUMAINS .....	9
	a. Recrutement .....	9
	b. Agents de surveillance .....	10
	c. Agent rondiers et d'intervention sur alarme .....	10
	d. Agents de sécurité incendie SSIAP 1/2 .....	11
	f. L'AGENT DE SECURITE CYNOPHILE .....	11
	g. Astreinte téléphonique .....	12
V.	QUALITE, OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE PHENIX.FRANCE. VIGILANCE ENVERS SES CLIENTS .....	13
VI.	Nos Assurances .....	14
VII.	NOS AGREMENTS .....	14

Autorisation d'exercer n° AUT-031-2117-03-22-20180644230

Article L 612-14 du code de le sécurité intérieure modifié par Loi n°2014-742 du 1er juillet 2014 - art. 7 :

"L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient"

Phenix France Vigilance S.A.R.L capital de 1 000, 00 e - RCS n° 835374539 de TOULOUSE - SIRET 83537453900012 - code APE 8010Z

Identifiant T.V.A : FR 07 835374539



## I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

# PHENIX.FRANCE.VIGILANCE

**Phenix France Vigilance** est une société spécialisée dans la sécurité privée à Toulouse et possibilité de déplacement sur la région Haute-Garonne

Créée par des professionnels, **Phenix France Vigilance** vous assure en permanence jour et nuit, 7jours/7 la sécurité, la surveillance et le gardiennage des biens et des personnes dans vos établissements : dans les réceptions, parkings, gares, métro, chantiers, et des magasins. Ainsi que l'activité d'agent cynophile.

Nos agents entraînés et formés à leurs missions 24h sur 24h sont au service de la sécurité des personnes et des biens et mettent leur savoir-faire et leur compétence à votre service.



# PHENIX

# FRANCE VIGILANCE

Autorisation d'exercer n° AUT-031-2117-03-22-20180644230

Article L 612-14 du code de la sécurité intérieure modifié par Loi n°2014-742 du 1er juillet 2014 - art. 7 :

"L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient"

Phenix France Vigilance S.A.R.L capital de 1 000, 00 e - RCS n° 835374539 de TOULOUSE - SIRET 83537453900012 - code APE 8010Z

Identifiant T.V.A : FR 07 835374539



## II. LES PRINCIPALES MISSIONS DE **PHENIX.FRANCE. VIGILANCE**

Chaque employé de notre société a pour fonction de surveiller, garder ou protéger des individus, des biens, des informations, des propriétés (industrielles, commerciales, publiques ou privées) et en assurer la sécurité, le maintien de l'ordre, les protéger contre le vol, le feu, le vandalisme et les intrus.

### a. Gardiennage et surveillance

Nos agents sont formés et tenus de respecter et d'assurer certaines tâches quotidiennes sur leurs lieux de travail parmi lesquelles :

- Surveiller les lieux,
- S'assurer du respect des procédures de sécurité,
- Surveiller et contrôler les entrées et sorties des personnes et des véhicules dans les différents sites désignés,
- Maintenir l'ordre et prévenir toute agitation indue, infraction ou vol de biens,
- Décourager le comportement inadéquat,
- Faire appliquer les règlements de sécurité en vigueur dans l'établissement,
- Rédiger des rapports,
- Contrôler l'accès à un établissement ou à un site manuellement ou à distance par système électronique ainsi que l'ouverture et la fermeture des barrières,
- Exécuter des rondes de nuit et de jour (au moins deux par heure),
- Tenir la main courante à jour et les registres récapitulants les mouvements du personnel et de tous les incidents survenus sur le site et les mettre à disposition du responsable du site et responsable technique.



Autorisation d'exercer n° AUT-031-2117-03-22-20180644230

Article L 612-14 du code de la sécurité intérieure modifié par Loi n°2014-742 du 1er juillet 2014 - art. 7 :

"L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient"

Phenix France Vigilance S.A.R.L capital de 1 000, 00 e - RCS n° 835374539 de TOULOUSE - SIRET 83537453900012 - code APE 8010Z

Identifiant T.V.A : FR 07 835374539



## *b. Événementiel*

Nous assurons la sécurité de toutes formes d'événements : assemblées générales, inaugurations, colloques, expositions, manifestations culturelles, salons, etc.

À cette fin, nous pouvons mobiliser rapidement notre personnel spécialisé dans les différents domaines requis (agents de surveillance, secouristes, agents de sécurité incendie, etc.) et assurer efficacement la protection globale de l'événement.

Nos prestations en la matière peuvent être déployées sur toute la région et les régions limitrophes.

Nous assurons également si nécessaire la fourniture de tous les matériels de sécurité et de secours nécessaires à la sécurisation de vos événements (portails de détection métallique, matériel incendie, matériel de secours à personnes, etc.).

La conception du dispositif et sa mise en place sont assurées par un encadrement qualifié et expérimenté.

Nous agissons avec efficacité et discrétion pour le succès de votre événement à travers l'accueil, l'encadrement, le contrôle, l'enregistrement de vos soirées privées, expositions, conférences et manifestations culturelles ou sportives.



Autorisation d'exercer n° AUT-031-2117-03-22-20180644230

Article L 612-14 du code de la sécurité intérieure modifié par Loi n°2014-742 du 1er juillet 2014 - art. 7 :

"L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient"

Phenix France Vigilance S.A.R.L capital de 1 000, 00 e - RCS n° 835374539 de TOULOUSE - SIRET 83537453900012 - code APE 8010Z

Identifiant T.V.A : FR 07 835374539



### III. MOYENS MATERIELS

Afin d'assurer leur mission dans les meilleures conditions, nous mettons à disposition de nos agents des moyens modernes et adaptés.

#### a. Tenue

Tous nos agents disposent d'une tenue à l'enseigne de notre société, conforme à la réglementation du CNAPS, qui les rendent immédiatement identifiables et sécurisants, composée en fonction de leur spécialité :

- Tenue agent de sécurité privée,
- Métro,
- Magasin,
- Chantier, etc...

Ils disposent tous par ailleurs d'une tenue d'hiver ainsi qu'une tenue d'été et de divers équipements complémentaires et obligatoires pour certaines catégories de travailleurs.

Tous nos agents portent enfin un badge d'identification individuel ainsi qu'une CARTE PROFESSIONNELLE portant autorisation délivrée auprès du CNAPS, en vue d'exercer dans notre activité.



Autorisation d'exercer n° AUT-031-2117-03-22-20180644230

Article L 612-14 du code de le sécurité intérieure modifié par Loi n°2014-742 du 1er juillet 2014 - art. 7 :

"L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient"

Phenix France Vigilance S.A.R.L capital de 1 000, 00 e - RCS n° 835374539 de TOULOUSE - SIRET 83537453900012 - code APE 8010Z

Identifiant T.V.A : FR 07 835374539



## b. Système de pointeur de ronde électronique

### Fonctionnement :



Pointage par l'agent sur chaque pastille de contrôle placée en différents points bien précis sur le parcours de rondes à réaliser.

Transfert des données enregistrées sur un ordinateur, où chacune des rondes pourra être visualisée.

Lecture à l'écran et possibilité d'impression d'un rapport de rondes.

## c. Moyens de communication

Nos agents sont équipés de moyens de transmissions modernes (Motorola) assurant une liaison permanente au sein de l'équipe pour un travail efficace, coordonné et en toute sécurité. (Téléphone professionnel, Talkie-walkie) & des systèmes de protection de travailleur isolé (PTI). Notre personnel est formé à l'utilisation du matériel ainsi qu'aux techniques de transmissions.



## d. Main courante Papier & Électronique



Un registre de main courante sera fourni à l'agent travaillant sur site soit en format papier soit en format électronique grâce à notre application partenaire spécialisé SEKUR.

C'est un journal où sont consignés l'ensemble des événements en lieu et temps du fait durant les vacations de l'agent.

Elle permettra d'assurer une liaison permanente entre les agents du site ainsi que la traçabilité de tous les faits qui se sont déroulés depuis la prise en main du site, les agents de sécurité n'ont nullement le droit de modifier, effacer ou déchirer la main courante.

Autorisation d'exercer n° AUT-031-2117-03-22-20180644230

Article L 612-14 du code de la sécurité intérieure modifié par Loi n°2014-742 du 1er juillet 2014 - art. 7 :

"L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient"

Phenix France Vigilance S.A.R.L capital de 1 000, 00 e - RCS n° 835374539 de TOULOUSE - SIRET 83537453900012 - code APE 80102

Identifiant T.V.A : FR 07 835374539



### e. Détecteur de métaux

Pour les conférences et les évènements se déroulant dans les auditoriums, salles et endroits clos, on s'appuie sur les détecteurs de métaux afin de faciliter la fouille et la détection de potentielles armes.



### f. Véhicule d'intervention

**PHENIX.FRANCE. VIGILANCE** dispose de 5 véhicules d'intervention équipés de coffres sécurisés. Ils sont mis à disposition des cadres d'astreinte pour intervenir en cas d'incident et des agents rondiers pour les rondes et les interventions sur alarmes.



Autorisation d'exercer n° AUT-031-2117-03-22-20180644230

Article L 612-14 du code de la sécurité intérieure modifié par Loi n°2014-742 du 1er juillet 2014 - art. 7 :

"L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient"

Phenix France Vigilance S.A.R.L capital de 1 000, 00 e - RCS n° 835374539 de TOULOUSE - SIRET 83537453900012 - code APE 80102

Identifiant T.V.A : FR 07 835374539



## IV. MOYENS HUMAINS

---

La société **PHENIX.FRANCE. VIGILANCE** est le choix le plus judicieux pour vous assurer, assurer votre personnel ainsi que les biens qui vous sont liés directement ou indirectement.

### *a. Recrutement*

Pour effectuer la prestation, les personnels doivent être titulaires de la carte professionnelle délivrée par (CNAPS) afin d'exercer une activité dans une société de sécurité. Avant chaque embauche, les candidats sont soumis à un entretien permettant de déterminer leur volonté et leur motivation.

. Avant toute embauche, nous effectuons une enquête préalable afin de nous assurer de la bonne moralité de notre personnel. Les candidats présélectionnés seront ensuite présentés au responsable d'exploitation qui jugera de leur aptitude à la mission proposée.

Le personnel sélectionné doit être physiquement apte, posséder un bon sens du contact, être disponible, discret, poli et courtois. Les agents doivent savoir écrire et s'exprimer correctement en langue française.

Les candidats sélectionnés doivent être de véritables professionnels de la sécurité des personnes et des biens, de la prévention des risques malveillants. Ils doivent être conscients de leurs missions et de leurs responsabilités.

**PHENIX.FRANCE. VIGILANCE** travaille en collaboration avec Pôle Emploi et missions locales.



Autorisation d'exercer n° AUT-031-2117-03-22-20180644230

Article L 612-14 du code de la sécurité intérieure modifié par Loi n°2014-742 du 1er juillet 2014 - art. 7 :

"L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient"

Phenix France Vigilance S.A.R.L capital de 1 000, 00 e - RCS n° 835374539 de TOULOUSE - SIRET 83537453900012 - code APE 8010Z

Identifiant T.V.A : FR 07 835374539



Nous vous offrons plusieurs et différentes prestations :

### *b. Agents de surveillance*

Les agents de sécurité **PHENIX.FRANCE. VIGILANCE** sont ponctuels, patients, rigoureux et maîtrisent parfaitement leur discipline.

Outre des compétences professionnelles, nos agents de sécurité ont un casier judiciaire exempt de toute mention contradictoire, les diplômes ainsi qu'une carte professionnelle obligatoire délivrée par le CNAPS.

### *c. Agent rondiers et d'intervention sur alarme*

Chez **PHENIX.FRANCE. VIGILANCE**, nos agents de sécurité assurent également des services de rondiers intervenants. Dans le cadre de cette prestation, ils sont équipés de véhicules rapides, et sont ainsi capables d'intervenir dans un délai très court. Nos agents peuvent effectuer des rondes à des horaires variables ou fixes selon vos besoins, et peuvent intervenir dans plusieurs endroits à la fois dès qu'une alarme de sécurité se déclenche, ou qu'une intrusion ou tout autre sinistre a été signalé. Ils pourront alors prévenir tous les risques éventuels, et prendre les mesures nécessaires en cas de problèmes.



Autorisation d'exercer n° AUT-031-2117-03-22-20180644230

Article L 612-14 du code de la sécurité intérieure modifié par Loi n°2014-742 du 1er juillet 2014 - art. 7 :

"L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient"

Phenix France Vigilance S.A.R.L capital de 1 000, 00 e - RCS n° 835374539 de TOULOUSE - SIRET 83537453900012 - code APE 8010Z

Identifiant T.V.A : FR 07 835374539



## d. Agents de sécurité incendie SSIAP 1/2



**PHENIX.FRANCE. VIGILANCE**, veillent à ce que ses agents SSIAP prennent pleinement à cœur leurs missions et tâches au sein des sites affectés. En effet, nous sélectionnons les meilleurs agents de sécurité afin d'assurer la protection des biens et des personnes lors de vos manifestations et possédons ainsi une équipe complète et formée d'agents de sécurité SSIAP.

L'agent de sécurité incendie SSIAP1 est un agent de sécurité qui assure la prévention et la sécurité incendie et dont la mission est de faire appliquer les consignes en cas d'incendie, vérifier les matériels destinés à la Sécurité Incendie (R.I.A, Extincteur, P.T.A), Intervenir pour tout incident, accident ou évènement mettant en jeu la sécurité des personnes, ou des biens par le déclenchement des dispositifs de sécurité si nécessaire, Secourir les victimes éventuelles etc.

En outre, nous mettons à votre disposition des Chefs d'équipes SSIAP2 dont le rôle consiste à :

- Encadrer et diriger l'équipe de sécurité incendie ;
- Prendre la direction du poste de sécurité lors des sinistres ;
- Appliquer les consignes de sécurité ;
- Porter assistance aux personnes ;
- Faire l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie ;
- Tenir la main courante.

## f. L'AGENT DE SECURITE CYNOPHILE

Autorisation d'exercer n° AUT-031-2117-03-22-20180644230

Article L 612-14 du code de la sécurité intérieure modifié par Loi n°2014-742 du 1er juillet 2014 - art. 7 :

"L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient"

Phenix France Vigilance S.A.R.L capital de 1 000, 00 e - RCS n° 835374539 de TOULOUSE - SIRET 83537453900012 - code APE 8010Z

Identifiant T.V.A : FR 07 835374539



Les agents de sécurité cynophile ou maîtres-chiens de **PHENIX.FRANCE. VIGILANCE** sont des agents qui doivent s'attacher à constituer une véritable équipe avec leur animal afin d'optimiser les qualités acquises et naturelles du chien. L'animal est l'auxiliaire de l'agent cynophile dans l'exercice de sa mission. Il a un rôle préventif et dissuasif.



### Les missions :

- Les rondes de surveillance
- Le Contrôle et la surveillance des sites et périmètres déterminés tels que parkings entrepôts. L'association d'un agent de prévention et de sécurité bénéficiant d'une formation spécifique à la conduite d'un chien entraîné aux missions de surveillance, constitue le moyen le plus efficace pour renforcer le niveau de sécurité requis.
- La Détection. C'est l'atout principal de toute équipe. Réactif aux infimes modifications de son environnement, un chien est capable de sentir et percevoir une personne étrangère et/ou hostile et la signaler immédiatement à son maître.

### *g. Astreinte téléphonique*

Nos clients et nos Agents peuvent contacter notre service d'astreinte 24h/24 aux numéros suivants :

**Tel : 06.61.07.36.16 / Tel : 06.23.66.79.61**

Ce dernier transmet les informations au responsable de permanence dès qu'elles sont portées à sa connaissance afin d'y apporter une réponse adéquate.



## V. QUALITE, OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE **PHENIX.FRANCE. VIGILANCE** ENVERS SES CLIENTS

---

- Maîtrise des engagements et traçabilité des actions par le biais de moyens technologiques :  
(Main courante papier contrôle de ronde, détecteurs de métaux, moyens de transmissions modernes, PTI)
- Réparer tout préjudice résultant d'un manquement lors de l'exécution de ses prestations.
- Produire les attestations d'assurance couvrant tous types de risque auquel elle peut être confrontée avant la prise d'effet du marché.
- Communiquer à ses clients et aux responsables en place une liste nominative des personnels qui seront susceptibles d'intervenir sur les sites, cette liste comportera également les documents justificatifs de leurs aptitudes professionnelles de leurs diplômes et contrats de travail. Cette liste est jointe à un registre de sécurité pour chaque site concerné.
- Prévenir en cas de problème par l'intermédiaire de ses agents par ordre de priorité en fonction des incidents : la police nationale, les sapeurs-pompiers, le responsable d'astreinte technique, les services de police municipale.
- Mettre à jour pour chaque nouvelle prestation La liste du personnel amené à travailler sur le site avec leurs noms, prénoms et qualifications, lorsque **PHENIX.FRANCE. VIGILANCE** entend faire Inter-venir un nouvel agent, celui-ci aura au préalable au moins 3 jours de formation sur site avant d'être opérationnel.
- Vérifier les installations quotidiennement par des agents qualifiés, afin de prévenir toute défaillance des systèmes et consigner toutes anomalies ou élément suspect

Autorisation d'exercer n° AUT-031-2117-03-22-20180644230

Article L 612-14 du code de le sécurité intérieure modifié par Loi n°2014-742 du 1er juillet 2014 - art. 7 :

"L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient"

Phenix France Vigilance S.A.R.L capital de 1 000, 00 e - RCS n° 835374539 de TOULOUSE - SIRET 83537453900012 - code APE 8010Z

Identifiant T.V.A : FR 07 835374539



sur la main courante, avec un rapport au responsable technique du site si nécessaire.

- Intervenir et mettre en place un dispositif adéquat à la situation sous 24 heures afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes pour chaque demande de nouvelle prestation. Chaque intervention fera l'objet d'un avis de passage et d'un compte-rendu, transmis par mail ou Par fax le jour même aux responsables des services concernés. Un double de l'avis de passage sera joint à la facture correspondant à l'intervention.
- Respecter les clauses de confidentialité par lui-même et par son personnel.
- Remettre en fin de mois et /ou dès la fin de la prestation au client et services concernés, un compte rendu de tous les incidents constatés et interventions effectuées durant ces prestations.

## VI. Nos Assurances

---

- Les garanties de notre contrat d'assurance responsabilité civile N° 8883844908 à la compagnie Crédit Agricole Pacifica couvrent tous les dommages liés à l'exploitation entière de l'entreprise.
- Nous restons à votre écoute afin d'appréhender vos préoccupations et apporter les réponses justes, adaptées et efficace.

## VII. NOS AGREMENTS

---

- AGD-031-2023-03-22-20160526170
- AUT-031-2117-03-22-20180644230



# CONTACT PHENIX. FRANCE. VIGILANCE

---

MADANI Imed  
Dirigeant & Gérant

Tel : +33 (0)6 61 07 36 16  
[Contact@phenix-france-vigilance.fr](mailto:Contact@phenix-france-vigilance.fr)

MADANI Bachir  
Directeur des Opérations  
Tel : +33 (0)6 23 66 79 61  
[Phenix.vigilance31@hotmail.com](mailto:Phenix.vigilance31@hotmail.com)

JULIEN Rayane  
Responsable Développement Commercial  
Tel : +33 (0)7 68 62 44 05  
[rayanejulien@hotmail.fr](mailto:rayanejulien@hotmail.fr)

